



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES  
HAUTES-PYRÉNÉES

CONTRÔLE ROUTIER

- 26 septembre 2019 -



## Opération de contrôles coordonnés du 26 septembre 2019

**C'est dans un contexte d'augmentation de l'accidentalité dans le département et pour promouvoir le projet EDWARD – journée européenne sans morts sur les routes - que la décision a été prise de mettre en place une opération de contrôles coordonnés avec les forces de l'ordre le 26 septembre 2019 selon la répartition suivante :**

### Zone gendarmerie :

- Commune de Bazet à 11h30 : rond point Route de Bordeaux (D935) / Rue du 11 novembre 1918 - M. le préfet
- Commune de Chis à 10h30 : Carrefour RN21 (Tarbes – Rabastens) / D402 (Vers Chis centre) - Monsieur le Secrétaire Général
- Commune d'Ordizan à 14h00 : RD 8, rond point d'Ordizan - Mme la Sous Préfète de Bagnères de Bigorre

### Zone police :

- Commune de Lourdes à 10h30 : rond point de l'Europe, sortie vers le boulevard du centenaire - Mme la sous-préfète d'Argelès-Gazost
- Commune de Tarbes à 10h30 : rond point entre l'avenue des forges et l'avenue Alsace Lorraine - Mme la Directrice des services du cabinet

## 26 septembre 2019 : journée européenne sans morts sur les routes - projet EDWARD -

Chaque jour 70 personnes meurent sur les routes d'Europe (10 en France). Chaque minute, 3 personnes sont sérieusement blessées, avec des conséquences souvent dramatiques pour les familles et des coûts considérables pour la société.

Si dans la première partie des années 2010 les pays européens ont réussi à atteindre l'objectif d'une réduction de 50 % de la sinistralité d'ici 2020, depuis 2016 les résultats montrent une stagnation dans la tendance qui compromet la réalisation de l'objectif à échéance. La journée est fixée au jeudi 26 septembre 2019 partout en Europe.

**Ce projet encourage les usagers de la route à penser en premier lieu à la sécurité, qu'ils soient en voiture, à pied ou à vélo.** La campagne, lancée par le réseau européen des polices routières (TISPOL), bénéficie du vaste soutien de la Commission européenne.

### • **Les objectifs du projet EDWARD**

- À travers une **action européenne ciblée sur une journée** (26 septembre 2019), contribuer à une **diminution significative et durable du nombre de morts sur les routes européennes.**

- Impliquer l'ensemble des usagers de la route en les invitant à **modifier de façon positive leur comportement et leur attitude**.

- Un engagement et une promesse accessible à tous sur le site EDWARD.

- **Comment participer au projet EDWARD ?**

Une « **promesse de sécurité routière** » est disponible sur le site internet du projet edward pour s'engager sur **14 actions concrètes** telles que :

- Conduire aussi prudemment que possible et suivre les règles lorsque je suis au volant d'une voiture, en moto ou en vélo.

- Etre particulièrement vigilant et attentif aux piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées et cavaliers.

- Effectuer des contrôles de sécurité appropriés sur mes pneus.

- Ne pas prendre la route après avoir bu de l'alcool ou après avoir consommé des stupéfiants ou médicaments qui nuisent à la sécurité.

...

- **Qui peut participer au projet EDWARD ?**

- Tous les usagers de la route en signant la promesse et en adoptant une conduite responsable ;

- Les partenaires publics ou privés en soutenant le projet ;

- Les unités de gendarmerie, en menant localement et en relayant sur les réseaux sociaux des actions de prévention et de sensibilisation auprès du public, en partenariat avec les autorités administratives et les acteurs publics ou privés impliqués dans la lutte contre l'insécurité routière

- Les médias : en relayant le projet.

## Contexte national

**En 2018**, selon les chiffres de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), **3488 personnes ont perdu la vie sur les routes de France** (métropole et outre-mer) **soit le chiffre le plus bas de toute l'histoire des statistiques de la sécurité routière**.

Tous les indicateurs sont à la baisse :

- **mortalité** : **-5,3%** comparativement à l'année 2017, soit 196 morts en moins mais cette baisse ne concerne néanmoins pas tous les usagers ; en effet, les cyclomotoristes et les cyclistes affichent des hausses respectives en matière de mortalité de 14 et 1% (133 et 175 tués),

- **accidents corporels** : **-4,7%** (58 352 en 2018 contre 61 224 en 2017),

- **blessés** : **-4,7%** (73 253 en 2018 contre 76 840).

**En août 2019**, selon les estimations provisoires de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), **290 personnes sont décédées** sur les routes, soit 44 de plus qu'en août 2018 (+17,9%).

Les autres indicateurs sont également en hausse :

- **le nombre d'accidents corporels s'établit à 4 314** contre 4 156 en août 2018, soit 158 accidents corporels de plus (+3,8%) ;

- 5 652 personnes ont été blessées contre 5 407 en août 2018, soit 245 de plus (+4,5%).

Selon l'ONISR, la mortalité augmente sur tous les réseaux routiers, surtout chez les automobilistes (+ 31 tués) et les motocyclistes, (+ 12 tués) ainsi que chez les jeunes adultes. La mortalité des cyclistes est en baisse et celle des piétons est stable.

## Bilan de l'accidentalité dans les Hautes-Pyrénées

**Depuis le 1er janvier, les accidents sur le département repartent à la hausse.** Ainsi pour le mois d'août 2019 et en cumulé sur la période de janvier à août 2019 :

- **Nombre d'accidents corporels:** 10 en août 2019 (contre 17 en août 2018) et 74 en cumulé sur de janvier à août 2019 (contre 70 pour la même période en 2018).

- **Nombre de tués:** 1 en août 2019 (contre 2 en août 2018) et 6 en cumulé de janvier à août 2019 (contre 12 pour la même période en 2018).

Cause des accidents mortels : stupéfiant + vitesse excessive (1), alcool + vitesse excessive (1), inattention (2), cause indéterminée (1), dépassement dangereux (1).

- **Nombre de blessés total:** 15 en août 2019 (contre 22 en août 2018) et 102 en cumulé de janvier à août 2019 (contre 86 pour la même période en 2018).

- **Nombre de blessés hospitalisés:** 8 en août 2019 (contre 12 en août 2018) et 55 en cumulé de janvier à août 2019 (contre 44 pour la même période en 2018).

- **En 2018, les analyses statistiques des accidents font apparaître une décroissance régulière du nombre des accidents corporels et du nombre des tués.** Cette évolution demeure néanmoins fluctuante d'une année à l'autre, compte tenu des « petits » chiffres enregistrés pour le département des Hautes Pyrénées (environ une vingtaine de tués par an et seulement 8 tués en 2017).

**Pour rappel le bilan d'accidentologie pour l'année 2018 le suivant :**

- 108 accidents corporels soit **une baisse de 38 % par rapport à 2017** (-3 % sur le plan régional)
- 13 tués soit une **augmentation de 4 tués par rapport à 2017** (-5,6 % sur le plan régional)
- 138 blessés (dont 69 blessés hospitalisés) soit une diminution de 45 % par rapport à 2017 (- 5,1 % sur le plan régional).

## Le bilan des contrôles

**Depuis le début de l'année 2019, les services de police et de gendarmerie ont procédé aux contrôles suivants dans le département :**

- **dépistages alcoolémie** 29461 de janvier à août 2019 contre 27480 sur la même période en 2018 (soit une augmentation de 7.20%) pour un nombre de contrôles positifs de 523 (contre 643 en 2018) ce qui représente une baisse de 18.66 %,
- **dépistages stupéfiant** 1500 de janvier à août 2019 contre 1201 sur la même période en 2018 (soit une augmentation de 24.89 %) pour un nombre de contrôles positifs de 218 (contre 218 en 2018) ce qui est stable,
- **excès de vitesse** (hors radars) : 2415 de janvier à août 2019 contre 2629 sur la même période de l'année 2018 (soit une baisse de 8.14%)

## Les actions de prévention dans le département

- **Action de sensibilisation à l'ENI le 19 septembre 2019**

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, le bureau de la sécurité routière a tenu un **stand de sensibilisation au partage de la route et aux dangers de l'alcoolémie au volant**. Cette animation s'est faite grâce à 3 Intervenants Départementaux de Sécurité routière.

La sensibilisation à l'alcool avec une valise pédagogique a permis au public de prendre conscience de la **différence qu'il existe entre des doses servies dans un bar et celles que l'on peut se servir à la maison lors de repas festifs**. Ce dispositif était complété par des lunettes perturbant la vision pour simuler les effets de l'alcool. Ce fut une manière "ludique" d'engager le débat avec les participants autour de la consommation d'alcool, de ses effets sur le corps humain et par conséquent sur la conduite.

- **Tour de France 2019**

Le stand mis en place, à Bagnères-de-Bigorre, par la coordination sécurité routière de la Préfecture de Tarbes, le 18 juillet 2019 et sur le parcours à Luz-Saint-Sauveur, le 20 juillet 2019 a été animé par des membres du bureau de la sécurité routière et des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (IDSR).

L'objectif du stand est un **rappel des règles de bonne conduite et des bons comportements à adopter pour un meilleur partage de la route, que l'on soit conducteur, cycliste ou enfant**. Un quiz a permis de tester ses connaissances et de remporter, par tirage au sort, des lots en lien avec la sécurité routière (maillots cyclistes à message rappelant aux automobilistes de laisser de la distance lorsqu'ils doublent un cycliste, bidons, brassards...).

**Plus de 810 personnes ont remplis des quiz et près de 1000 personnes ont été sensibilisées au partage de la route.**

- **Actions à venir**

La **journée de la sécurité intérieure du 9 octobre** avec 4 stands de sécurité routière dont un des services de l'État sur les 2 roues-motrices d'une part et le partage de la route d'autre part.